

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Du 04 / 07 / 2023****Année scolaire : 2022-2023****Numéro de séance : 7****Date de réception de la convocation : 03 / 07 / 2023****Présidence de : M. Laurent THIEFFAINE****Quorum : 14****Nombre des présents : 24****Nombre des présents votants : 22****Nombre d'absents excusés : 4****Sommaire des questions traitées.**

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Préparation de rentrée 2023
- Validation des projets, échanges et voyages pédagogiques 2023-2024
- Budget échanges linguistiques
- Attribution de logements de fonction en NAS et en COP
- Convention UNC Global
- Contrat AQMC
- Tarifs DNMADE
- DBM vote et information
- Questions diverses

Le Président**La Secrétaire****Laurent THIEFFAINE****Franck VALLEE**

Présence au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	M. CHEKIR Adel	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	M FIZAINE Pierre	X						
Elus locaux	DDFPT	M BENALET Alexis	X						
	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein		X		M CANAYER Patrice		X	
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina		X		Mme THOMAS Sylvie		X	
	Commune siège	M. JOUVE Régis	X						
	Communauté de communes	M. MODOT Bernard		X					
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			Mme HOUY Nathalie	X		
		M BARBOZA Franck	X			Mme DEGEZ Aurore		X	
		Mme BARDY Aude	X			Mme BRES Célia	X		
		M BARBATO Cyril		X		Mme QUEGUINER Elise		X	
		Mme MOURGUES Alexia	X			Mme BRUNEL Agathe		X	
		M DELHOTAL Nathan	X			M BARRIER Brice		X	
	M HAOUMALIK M'Hamed	X			M PRADIES Laurent		X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M VALLEE Franck	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila		X	
		Mme PONS Dominique	X			M THIERRY Benoit		X	
		Mme VUILLERMET Kantomalala		X		M LAIGLE Arnaud		X	
		M BARTHES Nicolas	X			M LECOUPANNEC Bruno		X	
		Mme VUILLARDOT Maud	X			Mme JONVILLE Rebecca		X	
	Elèves	Mme THARAUD Agathe	X						
		Mme VICENS Flora	X			Mme LEBRUN Angelina		X	
		M BIHAN Maël	X			M VANHAMME Noa		X	
		M VIDAL Mathis	X			Mme BOSCHER Louisa		X	
		M ROUX Dylan		X		Mme MICALIEFF GREZES Marine		X	
Total									
Invités	Mme Olivia Gressier	Proviseure adjointe LP	X						

Introduction

M le Proviseur ouvre la séance à **17h34**

M VALLEE est désigné comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur souhaite débiter cette séance par quelques chiffres provisoires sur les résultats du baccalauréat.

Les épreuves n'étant pas complètement terminées ces chiffres sont partiels mais reflètent néanmoins la tendance. Concernant la réussite un léger tassement est constaté au niveau national :

Réussite nationale 2022 86,1 %, **réussite nationale 2023 84,9 %**

Concernant les résultats provisoires du lycée Champollion versus le niveau national :

Voie générale : Lycée Champollion 89,4 % national 90,8 %

Voie technologique : Lycée Champollion 79,5 % national 78 %

Voie professionnelle : Lycée Champollion 87,9 % national 78 %

Tout baccalauréat confondu, 58 % des élèves du lycée Champollion se sont vus attribué une mention.

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 16 février 2023

Aucune remarque ou commentaire sur le procès-verbal de la précédente réunion du CA, ce dernier est donc soumis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal du CA du 19 avril 2023 est adopté à l'unanimité par 22 voix.

2/ Préparation rentrée 2023

Répartition, et classes

Monsieur le Proviseur souligne l'excellent travail qui a été fait sur les inscriptions.

Concernant le lycée professionnel, il n'y a pas d'évolution de structure. Il n'y aura pas de création d'une deuxième classe CVPM (Communication Visuelle et PluriMédia).

Concernant le lycée général et technique les répartitions sont les suivantes :

- 12 secondes générales et techniques pleines,
- 7 premières générales pleines à 36 élèves par classes, il n'y a plus une seule place.
- 1 première STI2D pleine à 30 élèves, avec refus de 3 élèves qui n'ont pas été acceptés en 1^{ère} STI2D.
- 2 premières STMG, en fait 1,5 classes de 36, soit 54 élèves, transformées en 2 classes de 27 élèves.
- 7 terminales générales
- 1 terminale STI
- 3 terminales STMG, à 30 élèves par classe.

Concernant l'enseignement supérieur :

- DNMADE complet en 1^{ère} et 2^{ème} année. Il reste quelques places en 3^{ème} année.
- BTS Systèmes Photoniques presque complet (10/12 places)
- BTS ERPC première année pas encore calée, 18 contrats sur 24 places. Le taux de remplissage est correct du fait de la contrainte de trouver un contrat d'apprentissage.

L'établissement est plein en termes de capacité, il est attractif, et il y a très peu de dérogations de l'extérieur. 3 élèves de seconde ont finalement pu trouver une affectation, 1 en STI2D et 2 en redoublement. Néanmoins il reste une dizaine d'élèves de terminale qui sont sans affectation et en liste d'attente Parcoursup pour le moment.

Horaires

Les nouveaux horaires vont être appliqués à la rentrée prochaine. Il y aura 10 plages horaires par jour sauf le mardi où les élèves finiront une heure plus tôt. Le créneau de la récré de l'après-midi est déplacé du fait des contraintes EPS (éclairage). Le Lycée professionnel n'est pas concerné par le créneau S5 (le dernier créneau de la journée). Le lycée général et technique est concerné par le créneau S5 sauf le mardi. Les horaires du service Hérault Transport ont été adaptés, un dépôt à 8h00 et un autre à 8h55, un ramassage à 16h55 et un autre à 17h50.

Le déplacement du créneau horaire de la récréation de l'après midi est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Le déplacement du créneau horaire de la récréation de l'après-midi est adopté à l'unanimité par 22 voix.

PFMP

Présentation du planning PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel). Le planning s'établit en commençant par les terminales puis les premières et enfin les secondes. Les périodes de formation sont toujours positionnées avant les vacances pour pouvoir déborder si nécessaire. Pour les 1ère STMG un stage est reconduit à l'identique des années précédentes. Pour les 2^{ième} GT, il est toujours possible de faire un stage découverte sous convention, en juin. Pour les BTS, les stages sont revus et ajustés pour correspondre aux besoins.

Le planning PFMP présenté est soumis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Le planning PFMP est adopté à l'unanimité par 22 voix.

3/ Validation des projets, échanges et voyages pédagogiques 2023-2024

L'ensemble des projets 2023-2024 a été déposé, pour un montant de 61 830 €. Une deuxième commission a permis de descendre le budget à 50 166 €. Le plafond des dépenses pour ces projets a été fixé dans un premier temps à 40 000 €. Finalement le budget proposé au CA est de 43 791,78 € soit environ 12 000 € de plus que l'an dernier.

L'enveloppe Pass-Culture est d'environ 38 000 €, elle permet également de financer une partie des projets déposés en juin 2023 pour un montant de 28 906 €. Le reste sera utilisé pour des projets qui seront montés en cours d'année (non prévisibles à l'avance).

Les échanges Erasmus pourront avoir lieu (Séville, Barcelone, Danemark)

Quelques projets n'ont pu être retenus.

Les voyages non financés : Bruxelles (prise en charge par subventions demandées) ; Aigoual pour photos, peu d'élèves et coût du bus important ; 2 voyages à Paris STI2D et Maths Experts (100 + 60 élèves), trop d'élèves et accompagnateurs

Mise au vote du budget des projets pédagogiques : 43 791, 78 €

Contre : 0 Abstention : 0

Le budget des projets pédagogiques 2023-2024 est adopté à l'unanimité par 22 voix.

4/ Budget échanges linguistiques

Avec Erasmus +, la réciprocité des échanges n'est pas obligatoire. L'enveloppe globale n'est pas connue pour l'instant car il n'y a pas de précision à ce jour sur la dotation Erasmus.

Le vote se fera en considérant le budget maximum par élève et par voyage.

2 projets sont prévus pour la langue espagnole, un à Séville, l'autre à Barcelone. 1 projet pour la langue Anglaise à Odense au Danemark.

Echange linguistique Séville budget max 442€ par élève (il faudra déduire les subventions Erasmus) - 24 élèves

Echange linguistique Barcelone budget max 403€ par élève (il faudra déduire les subventions Erasmus) - 13 élèves

Echange linguistique Danemark budget max 987€ par élève (il faudra déduire les subventions Erasmus) - 24 élèves

Budget Séville : Contre : 0 Abstention : 0

Le budget Séville est adopté à l'unanimité par 22 voix.

Budget Barcelone : Contre : 0 Abstention : 0

Le budget Barcelone est adopté à l'unanimité par 22 voix.

Budget Odense : Contre : 0 Abstention : 0

Le budget Odense est adopté à l'unanimité par 22 voix.

5/ Attribution de logements de fonction en NAS et en COP Attribution des logements NAS et COP

L'établissement dispose de 8 logements. Un des logements est en mauvais état et jugé inhabitable. L'attribution des logements est la suivante :

N°	Type	Fonction logée au 1 ^{er} septembre 2023	Occupant au 1 ^{er} septembre 2023
1	F5	Proviseur adjoint LP	Mme Olivia GRESSIER
2	F4	Responsable restauration	M Franck GUILLARME
3	F4	ARL Maintenance	M Yoann HOUDOUX
4	F4	Non attribué car inhabitable	
5	F4	ARL Accueil	COP : Mme Dillar
6	F5	Adjoint gestionnaire	Dérogation : Mme Christine ROUSSET
7	F5	ARL encadrement	M Fabien BRUN
8	F5	Proviseur	M Laurent THIEFFAINE

Concernant le logement attribué en COP la reconduction doit être votée tous les ans. Le logement attribué en COP est occupé gracieusement, moyennant le paiement des fluides (gaz, électricité, eau).

Mise au vote des attributions

Contre : 0 Abstention : 0

Les attributions sont adoptées à l'unanimité par 22 voix.

6/ Convention UNC Global et MATANE

Convention UNC

C'est un partenariat qui permet aux élèves Bac Pro de pratiquer, sous l'autorité de leur enseignant (Mme BLAVEC) et avec l'apport d'un étudiant étranger, des exercices de discussion en langue étrangère. Cela permet également l'immersion linguistique d'étudiants américains nouvellement arrivés en France.

Mise au vote pour la signature de la convention

Contre : 0 Abstention : 0

La signature de la convention est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

Convention MATANE

La convention Matane concerne la section photo du lycée professionnel. Elle propose la poursuite des études après le bac pro au Québec au Collège d'Enseignement Général et Professionnel de MATANE pour les élèves de LP Photo et CVPM. Cette convention permet notamment une réduction des frais d'inscription. Cela concerne 4 élèves cette année (2 l'an dernier).

Mise au vote pour la signature de la convention

Contre : 0 Abstention : 0

La signature de la convention est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

7/ Contrat AQMC et récupération du matériel d'imprimerie

Contrat AQMC

Contrat obligatoire pour le suivi sanitaire du service de restauration pour un montant de 1332 € HT.

Mise au vote de la signature du contrat

Contre : 0 Abstention : 0

La signature du contrat est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

Contrat récupération du matériel d'imprimerie

L'entreprise Richard Récupération enlève et rachète au prix de la ferraille le matériel obsolète d'imprimerie.

Mise au vote de la signature du contrat

Contre : 0 Abstention : 0

La signature du contrat est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

8/ Tarif DNMADE

Nouveau tarif de revente d'objets à des entreprises privées

Mise au vote du nouveau tarif

Contre : 0 Abstention : 0

Le nouveau tarif est adopté à l'unanimité par 22 voix.

9/ DBM vote et information

Le budget électricité doit être augmenté de 36 000 €

	2022	2023
Eau :	31K€	36K€
Gaz :	40K€	85K€
Electricité :	75K€	100K€

Le budget initial pour l'électricité à 100 K€ pour 2023 n'est pas suffisant, il faut ajouter 36K€ de plus.

Il faut également ajouter un budget de 2 000 € pour l'aménagement de matériel restauration afin de se mettre en conformité avec la prescription du service santé sur la prévention des postures. Le coût de l'aménagement est de 10 K € dont environ 7 600 € sont financés par la région.

Soit ajout d'une ligne DBM de 38 K€ (36 +2)

Mise au vote de la DBM de 38 K€

Contre : 0 Abstention : 0

La DBM est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

10/ Convention DNMADE – Université Paul Valéry

DNMADE scénographie niveau Licence se structure au fur et à mesure, il manquait une convention avec un établissement supérieur et des partenaires pour le conseil de perfectionnement. Un enseignant chercheur de l'Université Paul Valéry licence Scénographie accepte de travailler avec le Lycée, il viendra dispenser des enseignements au lycée.

Mise au vote pour la signature de la convention

Contre : 0 Abstention : 0

La signature de la convention est adoptée à l'unanimité par 22 voix.

11/ Questions diverses

Proposition de la FCPE - Lutte contre le harcèlement

Proposition par les associations de parents d'élèves de désigner un référent harcèlement au sein de leur organisation locale. L'établissement poursuit la mise en place du dispositif Phare, et prévoit une formation relative à la lutte contre le harcèlement. Le proviseur propose d'y associer les référents harcèlement de chacune des associations de parents d'élèves.

Conférence TDAH - FCPE

M. Vallée annonce que le projet de conférence sur le TDAH prend du retard. Difficulté pour établir une convention avec le médecin psychiatre tel que souhaité par l'ordre des médecins.

PIAL AESH

La coordinatrice du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés AESH est remplacée par Monsieur HAOUMALIK.

Evolution du lycée

Le lycée de Courmonterral va ouvrir en 2025, et il a vocation à accueillir les cursus pros liés au numérique. 9 classes quitteront l'établissement à horizon 2025. Cela a une incidence sur le personnel enseignant ; 8 à 9 enseignants en électronique et quelques postes en Maths, Français, Anglais, et EPS.

Ouverture en 2024 au lycée Champollion d'une section DN MADE animation 3D.

Le BTS Système Photonique va partir intégralement sur le lycée Mermoz en 2024.

L'équipe de direction travaille sur la possibilité d'une section STD2A.

Départs

Départs de Monsieur FIZAINÉ, CPE, Monsieur CHEKIR, proviseur adjoint, et Monsieur DENAT, enseignant. Ils sont remerciés de leur travail au sein du lycée.